



- Société : **CHICOLINE** (S.A. Warcoing), rue de la sucrerie, 1 à 7740 Warcoing, Belgique
- Numéro de dossier : **B/B/95WSP5**
- Culture testée : chicorée industrielle (*Cichorium intybus*)
- Caractère transgénique : tolérance à un herbicide, le Liberty (phosphinotrycine ou glufosinate d'ammonium)

Après avis du Conseil de Biosécurité et de la Section Biosécurité et Biotechnologie de l'Institut Scientifique de la Santé Publique - Louis Pasteur, le Ministère Belge de l'Agriculture a donné l'autorisation à Warcoing S.A., d'effectuer les essais du programme expérimental 2001 pour l'année 2001, comme décrites dans le dossier B/BE/95/WSP5.

- Zones et types d'essais :
  - 1) **Commune de Pecq** :  
Parcelle pour la production de semences d'essais (en milieu confiné : sous serres et sous alcôves)
  - 2) **Commune de Celles** :  
Champ d'essai permettant de sélectionner des variétés de chicorées à haut potentiel en rendement inuline.
- Effets et Risques possibles :

*Il n'y a aucun risque pour la santé publique .*  
D'une part, la culture est menée exclusivement à titre expérimental : les plantes et les semences produites ne sont pas destinées à la consommation humaine ou animale. D'autre part, la présence de cette culture sur un champ n'induit aucun problème de santé pour le voisinage. Enfin, l'herbicide utilisé dans l'expérimentation est un herbicide agréé. Il peut être utilisé par « Monsieur tout le monde ».

*Il n'y a ni effet ni risque pour l'environnement :*  
En production de semences, la pollinisation est effectuée en milieu confiné (c.à.d. en serre). En culture, les plantes initiant prématurément une hampe florale sont systématiquement éliminées avant floraison. Il n'y a donc pas de risque de propagation du pollen de plantes GM.  
Tout matériel végétal inutile ou devenu inutile à l'expérimentation (restes ou débris de culture) est détruit. Pendant les deux années qui suivent l'expérimentation, les parcelles ayant servi aux essais sont régulièrement

visitées et les repousses éventuelles éliminées.

Il n'y a donc pas de risque de propagation des « OGM ».

L'herbicide utilisé est appliqué en conformité avec la réglementation en vigueur et selon les conditions d'utilisation prescrites dans son agrément.

- **Suivi et contrôle de l'expérimentation :**

Durant la saison qui couvre l'expérimentation, les parcelles d'essais sont suivies et contrôlées au minimum une fois par semaine par des personnes compétentes. A chaque étape de la culture, le ministère de l'agriculture est avisé des opérations qui vont être effectuées dans les essais : les parcelles et l'expérimentation sont contrôlées par le dit Ministère. Enfin, comme déjà mentionné, les parcelles ayant servi aux essais sont suivies durant deux années consécutives, elles sont régulièrement visitées et contrôlées.

\*\*\*